

Mobilacq

Appelez, réservez, bougez !

▶ N°Vert 0 800 64 24 64

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Transport à la demande

Service proposé par la

Communauté de communes

de **Lacq-Orthez**

& le Conseil Régional
Nouvelle Aquitaine

2€
Le trajet

www.cc-lacqorthez.fr
www.nouvelle-aquitaine.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
LACQ-ORTHEZ



CCLO



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Mobilacq est un service de **Transport à la Demande** proposé sur les 61 communes de la communauté de communes de Lacq-Orthez. Ce mode de **transport public** est **ouvert à tous*** et permet de se déplacer à **moindre coût**. Il fonctionne **à la demande**, c'est-à-dire **sur réservation** à effectuer auprès de la centrale d'information et de réservation des transports des Pyrénées-Atlantiques.

* à partir de 11 ans pour les enfants non accompagnés.

Comment ça marche ?

Mobilacq fonctionne de **8h30 à 12h** et de **13h30 à 17h** (sauf dimanche et jours fériés) et dessert **8 communes de destination**.

M: matin AM:après-midi	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM	M	AM
Monein												
Mourenx/Lagor/Artix												
Arthez-de-Béarn												
Orthez												
Puyoô												
Sault-de-Navailles												

- Dans chaque commune, il existe un ou plusieurs **points de prise en charge**.
- **Appelez et réservez au plus tard la veille avant 17h :**
 **N°Vert 0 800 64 24 64** (du lundi au vendredi de 8h30 à 18h).
- **Mobilacq** vient vous chercher et vous ramène au point de prise en charge à l'heure définie avec la centrale de réservation (*ne fonctionne pas pour les trajets professionnels, les stages, les formations, l'apprentissage et le transport scolaire*).
- Le trajet simple est facturé **2€**, il est **gratuit** pour les enfants accompagnés jusqu'à 10 ans.

Les personnes à mobilité réduite (PMR) et les personnes âgées de plus de 70 ans sont prises en charge devant leur domicile et déposées dans l'une des six destinations proposées aux jours et plages horaires de fonctionnement de **Mobilacq**.

Les demandeurs d'emploi pour leurs démarches de recherche d'emploi (ex : entretien d'embauche) peuvent être déposés aux lieux d'emploi sur l'ensemble des 61 communes aux jours et plages horaires de fonctionnement de **Mobilacq**.

Conditions : attestation du Pôle Emploi, de la Mission Locale ou autres services d'aide à la recherche d'emploi.



www.cc-lacqorthez.fr
www.nouvelle-aquitaine.fr

